

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <b>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</b>	2019/119  Paraphe : FS
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <b>Délibération n°DC2019/60</b>	

**Nombres de membres :**  
 En exercice : 124  
 Présents : 69  
 Votants : 79 dont 10 pouvoirs  
**POUR : (100 %)**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Le douze juin deux mille dix-neuf à 20h00, le Conseil Communautaire, s'est réuni à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.  
Date de la convocation : 04/06/2019  
 M. Gérard DEGLAIRE est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** MMES BEGNY Agnès; FOURCART Marie-Hélène; GERARD Brigitte; JACQUET Ghislaine; MELIN Pascale; PAYEN Françoise; PIEROT Chantal; RAULIN Suzanne; ROGER Magali; VERNEL Martine ; MM AUDEGOND Mickaël; BARRE Régis; BESANCON Tony; BESTEL Bernard; BIENVENU Bernard; BOIZET Guy; BOUILLON Daniel; BOUILLON Mathieu; BOXEBELD Pascal; BROUILLON Patrick; BROYER Jean; CANIVENQ Roland; CANNAUX Francis; CARPENTIER Dominique; COLSON Dominique; CORNEILLE Jean-Pierre; DANNEAUX Dominique; DEBOURCES Claude; DEFORGE Pierre; DEGLAIRE Gérard; DEMISSY Pierre; DUGARD Yann; ETIENNE Philippe; GODART Olivier; GOMEZ Jean-Baptiste; GROSSELIN Jacques; HAULIN Bertrand; JUILLET Bruno; LAHOTTE Hervé; LAMY Dominique; LANTENOIS Jacques; LAURENT-CHAUVET Pierre; LESOILLE Patrick; MACHINET Thierry; MALVAUX André; MANCEAUX Christophe; MASSON Jean-Philippe; MATHIAS Frédéric; MEENS François; MEIS Michel; MIELCAREK Christian; MOUTON Francis; NIZET Daniel; OUDIN Denis; OUDIN Hubert; PAYEN Guy; PIERSON Florent; QUEVAL Guillaume; RACOUR Patrick; RATAUX Frédéric; RENARD Damien; RICHELET Jean-Pol; ROBIN Dominique; SEMBENI Alain; SIGNORET Francis; SINGLIT Benoît; THIERION Vincent; THIERY Pierre; VAIRY Lionel

**Représentés :** Madame ANDREY Danièle donne pouvoir de vote à B. SINGLIT ; Madame BECHARD Isabelle donne pouvoir de vote à F. MATHIAS ; Madame COURAULT Josette donne pouvoir de vote à S. RAULIN ; Madame THOMAS Andrée donne pouvoir de vote à M. ROGER ; Monsieur ADAM Claude donne pouvoir de vote à J. BROYER ; Monsieur ADIN Michel donne pouvoir de vote à D. BOUILLON ; Monsieur BOUILLON Jacques donne pouvoir de vote à A. MALVAUX ; Monsieur HUREAU Benoît donne pouvoir de vote à C. PIEROT ; Monsieur LEONI Alain donne pouvoir de vote à D. NIZET ; Monsieur RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à F. SIGNORET.

### **OBJET : COMPOSITION DU COMITE D'HYGIENE, SECURITE, CONDITIONS DE TRAVAIL**

« Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32 et 33-1,  
 Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,  
 Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale,  
 Considérant la consultation des organisations syndicales lors d'une réunion du 16/05/2019,  
 Vu les délibérations décidant de créer un comité technique et un CHSCT commun avec la ville de Vouziers ;  
 Considérant que l'effectif apprécié au 1er janvier 2019 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 109 agents ;

**Après en avoir délibéré,**

.../...

- FIXE, à 5 le nombre de représentants titulaires du personnel et à 5 le nombre de représentants suppléants,
- DECIDE, d'instituer le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants.
- DECIDE, le recueil, par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, de l'avis des représentants de la collectivité.

**Le Président,**  
**Francis SIGNORET**

